

PV réunion du comité du 20.02.2018, à 20h au local



Ordre du jour

1. Salutations, excuses : Raphaël Ory excusés : dos bloqué.
2. PV de la dernière réunion du comité (11.12.2017)
 - Adoption : le PV est adopté.
 - Commentaires des divers points : pas de commentaires.

PV de la réunion du comité précédant l'AG :

 - Ajouter Christelle à la liste des personnes présentes à cette réunion du comité avant l'AG. Ajouter la Banque Valiant pour le transfert de signature.
 - Commentaires : les clés ont été remises à Christelle.
3. Retour sur l'AG du 20.01.2018
 - L'AG s'est bien déroulée, hormis l'ampleur de la discussion sur les 500.- de dérogation pour l'achat de livre.
 - Proposer dans le budget le dépassement du montant prévu pour l'achat de livre.
4. Remise de la caisse à la nouvelle caissière.
 - Signature des derniers documents, pour les banques. Le PV de l'AG est signé par Jean-Paul et Bernard ainsi que la procuration par Bernard. Une copie de pièce d'identité doit être fournie pour le compte de la Valiant. Elle est transmise à Christelle.
 - L'état des comptes au 20 février est transmis à Christelle ainsi que la liste des personnes ayant payé les cotisations.
 - Explications des archives de la caisse par Jean-Paul.
 - Le comité informe que les éléments remis sont conformes et donne décharge à l'ancien caissier. Il remercie Jean-Paul pour les travaux réalisés.
5. Liste des membres USSM
 - Bernard passe en revue les personnes décédées pour mettre à jour la liste qui sera remise à l'USSM, ajout de Dr Oertel en tant que membre double ainsi que les nouveaux membres.
 - Explication au sujet du thème récurrent des cotisations pour les contrôleurs. On imagine que la commune a revu les statuts des contrôleurs et que celle-ci ne paie plus de cotisation à l'USSM, mais ce ne sont que des suppositions, car il n'y a aucun document officiel qui le certifie.
 - D'après Jean-Paul, le Président et le secrétaire fonctionnent de manière autoritaire en ce qui concerne certaines décisions. Le président et le secrétaire ne sont pas d'accord avec le point de vue de Jean-Paul.
 - Jean-Paul est remercié pour son travail et il termine la réunion à la fin du point 5
6. Assemblée des présidents romands le 24 février à Monthey
 - Pierre-Alain va y participer et représentera la Société.
7. Assemblée des délégués du 25 mars à Romont.
 - Pierre-Alain, Bernard Beuret vont participer. Pour Raphaël et Frédéric ils donneront leur réponse d'ici au 1^{er} mars s'ils sont intéressés à y participer.
 - Le Président remplit avec le comité le document qui sera transmis à l'USSM.
8. Divers
 - Muriel Varrin souhaite disposer de la salle pour des cours de samaritain(thème : Urgence chez les petits enfants). Le comité décide de mettre la salle à disposition gratuitement.
 - Lors de la séance du 12 décembre avec la commune pour la mise sur pied d'un nouveau concept de Fête du peuple, le secrétaire informe le comité du principe de ban ou de stand présentant la Société avec possibilité de faire un débit de boisson et nourriture. Le comité décide de ne pas entrer en matière.
 - Une demande identique de la commune pour le slow up. Celui-ci se déroulera une semaine avant le pique-nique, du coup non entrée en matière.
 - Facture de la poste pour 20.- pour la redirection du courrier.
 - Proposition de site internet par Aurore Jäkel. Celle-ci va proposer une maquette pour un projet de site. Le comité valide l'idée.
 - Programme d'activités. Stoeck organisé par Gilles, belle soirée. Joué jusqu'à 2h du matin.
 - Rappel par courriel à R. Ory pour l'organisation des présentations.
 - 30 avril présentation de la bibliothèque.
 - Prochain comité : 20.03.2018